

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 57 (1929-1932)
Heft: 225

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1930 [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbaux des séances de la Société Vaudoise des Sciences naturelles

Séance ordinaire du mercredi 5 mars 1930.

Présidence de M. L. Tschumi, président.

Les procès-verbaux des séances du 22 janvier, des 5 et 19 février, sont adoptés.

Le Président rappelle que la conférence du Dr Calmette « La vaccination préventive de la tuberculose par le bacille Calmette-Guérin » prévue pour le 26 mars, aura lieu le lundi 24 mars.

Communications scientifiques.

Ch. Meylan. — *Note sur un nouveau genre de Myxomycètes.*

Troisième contribution à la connaissance des lichens du Jura. (Communications présentées par M. A. Maillefer, destinées au *Bulletin*.)

P. Jaccard. — *Facteurs mécaniques et physiologiques déterminant la forme du tronc et des branches des arbres.* (Communication présentée par M. E. Wilczek, destinée au *Bulletin*.)

R. Matthey. — *Chromosomes de tortues (*Emys europaea* et *Testudo graeca*).* (Destiné au *Bulletin*.)

M. A. Maillefer présente une Orobanche ayant crû sur un pied de laurier-rose. M. Tschumi prend la parole au sujet de cette communication.

M. C. Zbinden étant empêché, la communication qu'il avait annoncée « *Application de l'analyse spectrographique à la recherche des éléments métalliques rares de l'organisme* » est renvoyée à la prochaine séance.

Assemblée générale du mercredi 19 mars 1930.

Présidence de M. L. Tschumi, président.

Le procès-verbal de la séance du 5 mars est adopté.

Le Président annonce la démission de M. Albert Schlatter, inspecteur-forestier, et les candidatures de M^{me} Elisabeth Walter, ingénieur-chimiste, présentée par M. Nicati et M^{me} Meylan, et de M. René Stucky, professeur, présenté par MM. Déglon et Tschumi.

M. L. Baudin présente les comptes de 1929.

(Voir suite des procès-verbaux page 231.)

PROCÈS-VERBAUX (*suite de page 212.*)**Comptes de 1929.**

Le compte de Recettes et Dépenses se présente comme suit :

	Recettes		Dépenses	
	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
Finances d'entrée	Fr. 20.—	45.—	—	—
Cotisations	» 2800.—	2907.20	—	—
Intérêts et gérance des fonds .	» 3200.—	3361.40	—	49.72
Redevance de l'Etat	» 2000.—	2000.—	—	—
Bulletin	» —	1153.01	4730.—	7623.23
Bibliothèque (Fonds Rumine) .	» —	7.50	900.—	892.63
Impôts et assurances	» —	—	400.—	316.40
Cotisations (S.A.V. et Prot. nat.)	» —	—	90.—	85.—
Administration	» —	—	400.—	443.—
Traitements	» —	—	1500.—	1540.—
Don de la S. H. S. N.	» —	1236.50	—	—
Vente d'un yostographe . . .	» —	20.—	—	—
Divers	» —	797.40	—	1144.10
Balance, déficit d'exercice .	» —	566.07	—	—
	Fr. 8020.—	12094.08	8020.—	12094.08

Les comptes de 1929 bouclent donc avec un déficit de 566 fr. 07.

Bilan.

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Caisse	Fr. 165.05	
Chèques postaux	» 786.53	
Compte-courant B. C. V. .	» 1041.—	
Livret de dépôts B. C. V. .	» 4843.45	
Titres	» 73443.55	
Capital	» —	80279.58
	Fr. 80279.58	80279.58
Capital au 31 décembre 1928 . .	Fr. 81785.90	
Capital au 31 décembre 1929 . .	» 80279.58	
Diminution . .	Fr. 1506.32	

Cette diminution s'explique comme suit :

Diminution de capital	Fr. 1506.32
Perte de cours sur titres.	Fr. 940.25
Déficit d'exercice	» 566.07
	Fr. 1506.32
	Fr. 1506.32

Remarquons que la situation est moins mauvaise, si l'on tient compte des opérations non comptabilisées au 31 décembre 1929 :

Créances non encaissées	Fr. 1391.60
Factures non payées	» 350.—
En notre faveur	Fr. 1041.60

Mais sans le don exceptionnel de la S.H.S.N., nous enregistrerions un déficit considérable et cette constatation nous invite à la plus grande prudence.

M. L. Tschumi présente le

Rapport sur la gestion des Fonds Forel et Agassiz en 1929.

Bilan du Fonds Forel.

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Livret de dépôts B. C. V.	Fr. 924.80	
Titres	» 10717.15	Capital. Fr. 11641.95
	Fr. 11641.95	Fr. 11641.95

Le Fonds a acheté, en avril 1929, un microscope de voyage pour le prix de 339 fr. 65. Au 31 décembre, les revenus à disposition de nos membres s'élèvent à 491 fr. 14.

Bilan du Fonds Agassiz.

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Livret de dépôts B. C. V.	Fr. 789.—	
Titres	» 16228.10	Capital. Fr. 17017.10
	Fr. 17017.10	Fr. 17017.10

A la fin de 1929, le revenu disponible était de 608 fr. 48, sur lequel la Commission des Fonds a accordé un subside de 600 fr. au *Bulletin*. Il ne reste donc plus à cette date que 8 fr. 48 à disposition.

M. L. Déverin présente le

Rapport de la Commission de vérification des comptes de 1929.

La commission de vérification des comptes s'est réunie le 12 février 1930, à 15 h., à la salle de lecture.

Au cours d'une séance qui a duré plus de deux heures, elle a exécuté plusieurs sondages dans les écritures, et constaté par là leur exacte concordance avec les pièces comptables. Elle a étudié diverses particularités de la méthode de comptabilité adoptée. Elle en a reconnu, une fois de plus, tous les avantages, et tient à exprimer à M^{me} Meylan et à M. Baudin sa reconnaissance pour la mise au point d'un système aussi parfaitement adapté aux besoins de notre Société.

La Commission vous propose donc :

- I. de ratifier les comptes qui vous sont présentés ;
- II. d'en donner décharge au Comité de 1929, en lui votant des remerciements, ainsi qu'à ses collaborateurs.

Lausanne, le 13 mars 1930.

(signé) L. DÉVERIN, H. GOLDSTEIN, C. HAENNY.

Ces comptes sont adoptés.

Le président met en discussion la demande qui nous est adressée par le Club Alpin, de collaborer par un subside à l'inscription du nom de Forel sur le rocher de Pont de Nant. Après une discussion, à laquelle prennent part MM. Mercanton, Baudin, Perrier et Goldstein, il est décidé, à l'unanimité, de répondre par un refus, l'état de nos finances ne nous permettant pas d'accorder le subside demandé.

Communications scientifiques.

N. Oulianoff. — *Quelques impressions géologiques d'un voyage dans les Pyrénées espagnoles* (avec projections). (Destiné au Bulletin.)

C. Zbinden. — *Application de l'analyse spectrographique à la recherche des éléments métalliques rares de l'organisme.* (Destiné aux Mémoires.)

MM. Feizzly et Perrier prennent la parole.

P.-L. Mercanton et H. Gaschen. — *La cryoconite du glacier de l'Aar.*

M. Déverin prend la parole au sujet de cette communication.

Séance ordinaire du mercredi 7 mai 1930.

Présidence de M. L. Tschumi, président

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mars est adopté.

Le Président a le regret d'annoncer la démission comme secrétaire de M^{me} Meylan, nommée professeur au Gymnase des Jeunes Filles. Il adresse à M^{me} Meylan et à M^{me} Steiner, qui l'a remplacée temporairement, les plus vifs remerciements pour leur fructueuse activité et le dévouement dont elles ont fait preuve. Ces demoiselles sont remplacées par M^{me} Virieux, licenciée ès lettres, choix qui s'explique du fait que la Société académique vaudoise et la Société vaudoise des Sciences naturelles partagent le même secrétariat.

M^{me} Elisabeth Walter et M. René Stucky sont reçus membres de la Société.

Le Président présente un *Manuel de vinification*, par MM. Benvegnin, Piguet et M^{me} Porchet. M. Faes prend la parole pour féliciter les auteurs de cet ouvrage qui répond aux vœux de tous ceux qui s'occupent d'œnologie.

Dons à la bibliothèque.

Ed. Bugnion. — Le ver luisant provençal et la luciole niçoise

Communications scientifiques.

E. Gagnebin. — *Un fossile nouveau dans un terrain jusqu'ici stérile : la cornieule du trias préalpin.* (Destiné au Bulletin.)

M. Duboux. — *Sur l'estampillage des vins étrangers.*

L'analyse chimique usuelle ne permet pas de reconnaître les coupages obtenus en mélangeant les vins étrangers aux vins du pays. Pour résoudre le problème, MM. Dutoit et Duboux ont proposé en 1911 l'estampillage des vins étrangers à leur entrée en Suisse, par addition d'un sel de lithium (éventuel-

lement d'un sel de rubidium, de césum, de thallium, etc.), facilement déceable ultérieurement par l'analyse spectrale.

M. Duboux montre que l'addition de 2 à 3 grammes de chlorure de lithium par 1000 litres de vin étranger suffirait déjà pour reconnaître les coupages contenant 10 à 15 % de vin étranger. Les recherches faites jusqu'ici sur 60 vins suisses, provenant de régions différentes, ont établi qu'il ne renferment pas de lithium.

Ce travail est suivi d'une discussion à laquelle prennent part MM. Perrier, Dutoit, Gagnebin, Faes et Mayor.

L. Tschumi. -- *Les sels de potasse en agriculture.*

Vu l'heure avancée, M. Tschumi renvoie son exposé à une séance ultérieure. Il se borne à présenter, en y joignant quelques explications, un échantillon remarquable de sel gemme qu'il se propose d'offrir au Musée minéralogique.

Séance ordinaire du mercredi 21 mai 1930.

Présidence de M. L. Tschumi, président.

Le Président a le pénible devoir de rappeler aux membres de la Société le décès de M. *Henri Blanc*, professeur honoraire de l'Université, ancien président et membre émérite de la Société vaudoise des Sciences naturelles. Il fait une courte biographie du défunt et rappelle ses titres scientifiques. La Société vaudoise des Sciences naturelles s'honore de l'avoir compté parmi ses membres pendant plus d'un demi-siècle. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire du défunt.

Communications scientifiques.

H. Goldstein. — *Conférence : La chimie des succédanés de la cocaïne.*

Les travaux scientifiques concernant la cocaïne ont suggéré la synthèse d'un grand nombre d'anesthésiques locaux; l'étude des rapports entre la constitution chimique et l'action physiologique a guidé les recherches dans ce domaine et a conduit à la découverte de nombreux succédanés. Ces produits, beaucoup moins toxiques que l'alcaloïde naturel, l'ont presque complètement supplanté en chirurgie et dans l'art dentaire. Les composés du groupe de la novocaine, stovaïne, tutocaïne, panthésine, etc. sont particulièrement intéressants à cet égard. Toutefois, il faut se garder de trop généraliser et de considérer les règles comme absolues, car certains anesthésiques importants, comme la percaïne, appartiennent à un groupe complètement différent au point de vue chimique.

Discussion : M. Strzyzowski insiste sur l'importance de la lipoïdo-solubilité des anesthésiques ; M. Duboux pose une question relative aux stéréoisomères de la cocaïne, et M. Goldstein répond aux deux orateurs précédents.

Cette conférence sera publiée prochainement dans le *Bulletin de la Société chimique de Belgique*.

Séance ordinaire du mercredi 4 juin 1930.

Présidence de M. L. Tschumi, président.

Les procès-verbaux des séances du 7 et du 21 mai sont adoptés.

La candidature de M. *Samuel Fritsch*, professeur, présenté par MM. Altherr et Bovey, est annoncée.

Communications scientifiques.

A. Barbey. — *Les insectes parasites de l'abies pinsapo.* (Destiné au *Bulletin.*)

N. Oulianoff. — *La cartographie dans le massif du Mont-Blanc à l'aide de l'aéroplane (avec projections).* (Destiné au *Bulletin.*)

Assemblée générale du samedi 21 juin 1930, au Signal de Bougy.

La séance est ouverte à 11 heures, dans la grande salle de l'Hôtel du Signal, sous la présidence de M. L. Tschumi, président.

M. S. Fritsch est reçu membre de la Société. La candidature de M. Gustave Piguet, chimiste, présenté par MM. Tschumi et Faes, est annoncée.

Don à la bibliothèque.

Le Société Hollandaise des Sciences, à Harlem, nous fait don du volume 16^e des Oeuvres de Huygens.

Communications scientifiques.

Alice Steiner. — *La morphologie du bassin du Léman.*

La formation des grands lacs subalpins a donné lieu à de nombreuses discussions ; leurs caractères communs, soit leur forme allongée, leur surcreusement, la topographie de leur fond et les moraines frontales qui les limitent vers l'aval, permettent de leur attribuer une origine glaciaire. Ces bassins, tels qu'ils se présentent aujourd'hui, ont donc été façonnés par les grands glaciers de l'âge quaternaire. Cette théorie est généralement préférée à celle qui attribuait l'origine des lacs subalpins à une cause mettant en jeu des mouvements de la couche géologique.

Le travail de M^{le} Steiner donne lieu à une discussion sur le mécanisme de l'érosion glaciaire. Divers avis sont exprimés à ce sujet par MM. P. Jaccard, Haenny, Piguet et D. Aubert.

L. Tschumi. — *Le vignoble de La Côte.* (Destiné au *Bulletin.*)

M. Haenny exprime le vœu que le travail de M. Tschumi soit publié *in extenso*.

G. Piguet. — *Présentation de la carte calcimétrique des vignobles de La Côte.*

(Destiné au *Bulletin.*)

M. P.-L. Mercanton présente le 50^{me} *Rapport sur les variations périodiques des glaciers des Alpes suisses*, dont il offre un exemplaire à la bibliothèque de la Société.

L'ordre du jour épousé, les participants se rendent sur la terrasse ombragée de l'hôtel où le dîner les attend. Banquet réussi en tous points. Au dessert, M. Tschumi adresse ses souhaits de bienvenue aux invités et exprime le regret de l'absence de plusieurs d'entre-eux, empêchés de venir pour des raisons diverses.

M. le Préfet Burnet remercie le Président de ses aimables paroles, puis M. Faes porte un charmant toast aux dames. M. Dubois, représentant de la *Gazette de Lausanne*, rappelle quelques vieux souvenirs et dit tout le plaisir

qu'il a de se retrouver à l'assemblée, toujours réussie, de la Société vaudoise des Sciences naturelles.

L'après-midi, au cours d'une promenade dans les vignes de Bougy et Féchy, on entend encore les communications suivantes :

F. Bettems, ingénieur. — *Les remaniements parcellaires.*

Les remaniements parcellaires visent à créer des propriétés qui puissent bénéficier de la culture mécanique. Les subventions de l'Etat ont puissamment aidé à obtenir le résultat voulu. M. Bettems rend ici hommage à M. le Conseiller d'Etat Porchet qui a beaucoup contribué à l'heureux aboutissement de cette entreprise. On est arrivé à créer ainsi une propriété moyenne, d'un seul mas, d'environ 1500 à 2000 perches. Pour les échanges, on a tenu compte, cela va sans dire, et de la valeur du sol, et de la valeur du cep ; aussi, cette réorganisation s'est-elle effectuée à la satisfaction générale.

H. Faes, directeur de la Station viticole. — *La reconstitution du vignoble de La Côte.*

Dès la fin du siècle dernier, la technique viticole a dû être profondément modifiée à la suite de l'apparition du phylloxéra et des maladies telles que le mildiou et l'oïdium. La nécessité de transformer les méthodes de culture oblige le vigneron à se mettre en rapport avec les établissements viticoles qui étudient scientifiquement les problèmes posés par la pratique. En vue de la reconstitution du vignoble en plants résistant au phylloxéra, on a créé, dans le Canton de Vaud, sous la direction de la Station viticole, des vignes d'essais où l'on étudie chaque porte-greffe, la quantité et la qualité de son rendement, sa résistance au froid et aux maladies cryptogamiques. Le porte-greffe, sur lequel sera greffé le chasselas du pays, est de la vigne américaine pure, parfois franco-américaine ou le plus souvent un hybride amérigo-américain : par des sélections, on obtient des races donnant pleine satisfaction, désignées par leur nom suivi d'un numéro. Parmi les plants les plus employés, il faut citer pour les terrains moyens le *Riparia Rupestris* 3309 et pour les terrains humides le *Riparia Rupestris* 3306. On a introduit aussi des plants hongrois (*Teleki*) dont la culture réussit dans certains terrains. Ainsi progresse la reconstitution de nos vignes et se crée peu à peu un vignoble résistant au phylloxéra.

M. le Conseiller d'Etat Porchet, qui rejoint la Société à Féchy, remercie les conférenciers d'avoir attiré l'attention de la Société sur l'immense effort fait dans notre canton pour la culture de la vigne, culture qui développe plus qu'aucune autre l'intelligence et l'initiative de ceux qui la pratiquent.

La journée se termine à Aubonne, sur la Promenade du Chêne, où M. le Syndic Nerfin a tenu à offrir une collation qu'il accompagne des souhaits les plus sincères pour la prospérité de la Société.
